

CE BULLETIN EST A CIRCULATION
EST EXCLUSIVEMENT INTERNE ET
EST DESTINE AUX BENEFICIAIRES ET
PARTENAIRES DU PREM 2017-2021.

PAGAM *Info*

www.carfip.finances.gouv.ml



N° 30

Ministère de l'Economie et des Finances

OCTOBRE 2020



LE PREM

2017 - 2021

Ces actions majeures de la Réforme GFP au Mali



L'Equipe Pays-Mali avec ses pairs en action

Activités de mise en œuvre du PREM

***Participation des responsables des
structures opérationnelles à la vidéo
conférence pour l'Evaluation Finale
du PREM***



Editorial : *Ces actions majeures de la réforme GFP !*



Ce numéro 30 de votre bulletin Pagam Info vous fait découvrir certaines actions majeures de mise en œuvre de la réforme de la Gestion des Finances Publiques (GFP) au Mali.

A cet effet, M. Alassane SAMAKE, Inspecteur des Finances, Sous-Directeur Aides extérieures à la Direction Générale du Budget (DGB), dans

une contribution, nous présente l'Initiative Africaine Concertée sur la Réforme Budgétaire (CABRI) à travers ses réalisations au Mali et les travaux effectués par l'Equipe Pays-Mali avec l'Appui de CABRI.

Cette édition de Pagam Info traite aussi de l'apport de l'Appui Budgétaire Général (ABG) sur les finances publiques à travers un focus sur le « SBC III » de l'Union Européenne. Ainsi, Mme Sy Fadimata TAPO, Présidente du Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide (SHA), nous indique que le Gouvernement du Mali et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) signataires de l'arrangement spécifique, ont convenu de mettre en œuvre une démarche commune en matière d'Appui budgétaire général (ABG). Une contribution qui nous fait comprendre que la réalisation satisfaisante

de cet appui implique la mise en œuvre de programmes de modernisation et de réformes institutionnelles, économiques et financières dont la mise en œuvre satisfaisante du Plan de réforme de la gestion des finances publiques au Mali (PREM) 2017-2021.

Egalement, dans ce numéro 30 de Pagam Info, le Sous-Directeur Finances Locales à la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT), M. Bourama DIARRA, Membre du Corps préfectoral, présente le logiciel dénommé Ressources des Collectivités Décentralisées (ReCoDe), retenu par la DGCT avec d'autres acteurs en vue de doter les Collectivités territoriales (CT) d'un logiciel de gestion comptable et financière afin d'améliorer la mobilisation des ressources et la gestion transparente de celles-ci.

Enfin, cette édition de Pagam info vous annonce le processus d'Evaluation Finale de la mise en œuvre du PREM 2017-2021 et d'élaboration d'un nouveau programme de réformes des finances publiques pour la période 2022-2026. Lequel, entamé par le Ministère de l'Economie et des Finances à travers la CARFIP, avec l'appui de la Banque Mondiale, et adapté au contexte de la Covid-19 se fait par vidéo-conférence entre l'équipe d'experts retenue par la Banque Mondiale, la CARFIP et les structures opérationnelles du PREM suivant un calendrier établi à cet effet.

Bonne lecture

Abdoulaye TRAORE

*Coordinateur de la CARFIP
Chevalier de l'Ordre National*

Sommaire

Actions majeures de la Réforme GFP

DIRECTION GENERALE DU BUDGET (DGB) : A la découverte de l'Initiative Africaine Concertée sur la Réforme Budgétaire (CABRI) **3**

Apport de l'ABG sur les finances publiques : Focus sur le « SBC III » de l'Union Européenne **5**

DIRECTION GENERALE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (DGCT) : L'amélioration de la mobilisation des ressources et la gestion transparente des Collectivités territoriales (CT) **6**

Actions de mise en œuvre du PREM

Encadré 1 : Actualités réforme GFP : Evaluation Finale de la mise en œuvre du PREM 2017-2021 et élaboration d'un nouveau programme de réformes des finances publiques pour la période 2022-2026 **7**

REDACTION :

Directeur de Publication : Abdoulaye Traoré

Rédacteur en Chef : Ismayila Yoro Dicko

Infographie-Conception : Feedback

Impression : Imprim Services s.a.

Gestionnaire : Salifou Coulibaly

Comité de Rédaction : Abdoulaye Traoré, Ismayila Y. Dicko, Seydou Djimde, Aboubacar D. Camara, Mama Traoré, Amadou Thiam, Mme Coulibaly Assitan Dembélé, Mamadou S. Traoré, Diakaridia Fomba, Lassine Sow, Lassana Sako, Mohamed A. Keita, Mme Fatoumata Z. Coulibaly, Boubacar Timbo, Mme Soumaoro Mariam Tounkara, Mme Koné Mariam Nouhoum Sidibé.

ACTIONS MAJEURES DE LA REFORME GFP !

DIRECTION GENERALE DU BUDGET (DGB) : A la découverte de l'Initiative Africaine Concertée sur la Réforme Budgétaire (CABRI)

Dans cette contribution, le Point focal de l'Initiative Africaine Concertée sur la Réforme Budgétaire (CABRI), au sein de la Direction Générale du Budget (DGB), présente le CABRI, ses réalisations et les travaux effectués par l'Equipe Pays-Mali avec l'Appui de CABRI.



Présentation de CABRI

L'Initiative Africaine Concertée sur la Réforme Budgétaire (CABRI) est une organisation intergouvernementale qui offre une plateforme d'échanges et d'apprentissage entre pairs, pour les Ministères des Finances, du Budget et du Plan des pays africains.

Elle a été lancée en 2004 comme un réseau informel en réponse à un besoin d'apprentissage commun sur les questions de gestion des finances publiques au sein d'un forum dirigé par les Africains. Dans ce cadre, elle a pour missions de :

- élaborer des approches, des procédures et des pratiques de gestion budgétaire adéquates ;
- renforcer les capacités et de promouvoir la formation et la recherche dans le domaine de la gestion des finances publiques ;
- élaborer et d'encourager les positions communes africaines en matière de réformes de la gestion des finances publiques ; et,
- fournir une plate-forme pour la collaboration et le partage d'expériences et de connaissances.

Dans ce contexte, les travaux de CABRI ont entraîné une demande de plus en plus importante des Hauts Fonctionnaires des Pays membres, de :

- entreprendre davantage de travaux de soutien au niveau des pays ;
- consolider le renforcement des capacités ;
- accroître les opportunités d'échanges approfondis entre pairs ;
- approfondir le travail thématique et d'améliorer la collaboration ; et
- représenter les intérêts africains à l'échelle internationale.

Face à l'intérêt accru des Organisations de la Société Civile, des centres de recherche, des organisations régionales et des pays donateurs, CABRI s'efforce de réaliser une nouvelle vision à savoir : « À travers l'Afrique, les ressources des finances publiques sont gérées avec intégrité, transparence et responsabilité en vue d'assurer la prestation de services ef-

ficiente et efficace, ainsi que la croissance économique et le développement durable ».

A cet effet, CABRI travaille avec des Partenaires du plaidoyer pour défendre des domaines d'intérêt commun. Aussi, collabore-t-il avec des Partenaires techniques et financiers qui apportent soit une assistance et/ou fournissent des ressources financières en vue de soutenir ses opérations.

CABRI : les réalisations et appuis

Depuis 2004, CABRI a :

- organisé huit (8) Séminaires Annuels mettant l'accent sur divers thèmes concernant la réforme budgétaire, trois (03) Séminaires Politiques Africains ;
- entrepris une recherche minutieuse sous la forme de dix (10) études de cas pays afin d'essayer de comprendre les défis posés par la budgétisation de l'aide ;
- travaillé sur les questions de Bonne Gouvernance Financière Publique en Afrique ;
- organisé des Dialogues Sectoriels sur l'Optimisation des Ressources dans les Secteurs des Infrastructures et de la Santé ;
- réuni de Hauts Fonctionnaires Africains sur la Position commune de la Transparence de l'Aide.

Au Mali, l'action de CABRI a permis aux fonctionnaires de la Primature, du Ministère de l'Economie et des Finances, des Ministères de l'Agriculture, de la Santé, des Mines, des Domaines et de l'Education ainsi que des Parlementaires de bénéficier de Renforcement de Capacités et de Partage d'Expériences avec leurs Pairs Africains.

Egalement, depuis 2008, le Mali a fait l'objet de plusieurs publications de la part de CABRI, à travers les différents pôles de connaissances qu'elle a développée, dont entre autres :

- « Elaboration du Budget-programmes - Expériences et Enseignement tirés du Mali - 2014 » ;
- « Optimisation des ressources dans le secteur de l'Agriculture : outils permettant d'évaluer l'optimisation des ressources dans le secteur de l'Agriculture - Etudes de cas : Mali - 2014 » ;
- « Pratiques et Procédures Budgétaires 2015 en Afrique - Gérer l'aide dans un contexte de pénurie de données en 2017 ».

Ces réalisations de CABRI ont permis de développer globalement des pôles de connaissances sur l'Optimisation des Ressources, les Budgets en Afrique, le Renforcement des Compétences en GFP, la Transparence et l'Obligation de Rendre Compte, la Politique Fiscale et Budgétaire et la Gestion de la Dette publique. Ainsi, les appuis de CABRI en

faveur du Mali ont abouti à des résultats tangibles notamment dans le cadre de son programme "Renforcer les Compétences en Finances Publiques".

Travaux effectués par l'Equipe Pays-Mali avec l'Appui de CABRI

Dans le cadre du programme CABRI, "Renforcer les Compétences en Finances Publiques", qui utilise l'approche d'adaptation itérative pour la résolution de problèmes (Appelée Approche PDIA), deux équipes de six cadres maliens ont bénéficié de renforcement de Capacités aux côtés d'autres Equipes-Pays, pour résoudre des problèmes de finances publiques persistants.

A cet effet, sur la résolution du problème relative à "la Mobilisation des Ressources Intérieures", six (06) fonctionnaires des ministères de l'Economie et des Finances et des Domaines, ont participé au Programme CABRI 2019, en compagnie de six autres pays Africains.

L'Equipe Pays-Mali créée par Décision N°2019-0093/MEF-SG du 19 juillet 2019 dénommée «Les Aigles du Mali», composée de fonctionnaires de la Direction Générale du Budget, de la Direction Générale des Impôts, de la Direction Nationale des Domaines, de la Direction Générale des Douanes et de la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique, a réfléchi sur la problématique identifiée à savoir « Les contribuables s'acquittent pas correctement de leurs obligations fiscales dans le cadre de la mobilisation des Ressources Intérieures » et y a proposé des pistes de solutions au cours de l'année 2019, à savoir :

- les Impôts disposent d'un fichier unique de Contribuables actualisés ;
- l'utilisation du fichier unique des contribuables s'impose à l'ensemble des acteurs de la chaîne des Recettes (Impôts, Douanes, Trésor, Budget, Domaines, Commerce et Concurrence) ;
- l'introduction dans l'annexe fiscale, d'un article ins-

tituant la réquisition du Receveur pour lutter contre le fait que les procédures de recouvrement n'aboutissent pas toutes. La mesure vise à assurer la protection des receveurs d'impôts contre les interventions extérieures inopportunes ou non justifiées.

Par ailleurs, l'Equipe, en collaboration avec la Cellule Communication de la DGI, a lancé un partenariat avec l'ANCD, l'ORTM et le Réseau des Communicateurs Traditionnels pour pallier les insuffisances de communication sur l'Impôt.

Aussi, lors de la revue d'évaluation des Pairs et Coach de CABRI tenue en novembre 2019, l'Equipe Pays-Mali a été primée « Meilleure Equipe Innovatrice ».

Enfin, il faut aussi noter que courant 2020, sur le problème de Suivi des Dépenses Transférées aux Collectivités territoriales, « Cas des Cantines Scolaires », l'Equipe Pays-Mali, composée des fonctionnaires de la Direction Générale du Budget, de la Direction Régionale du Budget du District, de la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique, de la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Education et du Centre National des Cantines Scolaires, s'attèle à résoudre le problème « Les élèves des écoles à cantines ne bénéficient pas tous de repas issus des ressources transférées aux Collectivités territoriales pour l'alimentation Scolaire ».

A cet effet, l'Equipe Pays-Mali appuyée par le Coach M. Adil ABABOU de CABRI, travaille avec les acteurs de la chaîne d'exécution des dépenses des fonds d'alimentation des Cantines Scolaires pour résoudre les dysfonctionnements et les insuffisances qui empêchent tous les Elèves des Ecoles à Cantines de bénéficier convenablement de repas.

Alassane SAMAKE
Inspecteur des Finances
Sous-Directeur Aides extérieures
Direction Générale du Budget

Lisez et faites Lire

CE BULLETIN EST A CIRCULATION EXCLUSIVEMENT INTERNE ET EST DESTINE AUX BENEFICIAIRES ET PARTENAIRES DU PREM 2017-2021.

Bulletin trimestriel du PREM 2017-2021



www.carfip.finances.gouv.ml



APPORT DE L'ABG SUR LES FINANCES PUBLIQUES :

Focus sur le « SBC III » de l'Union Européenne

Le Gouvernement du Mali et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) signataires de l'arrangement spécifique, ont convenu de mettre en œuvre une démarche commune en matière d'Appui budgétaire général (ABG). La réalisation satisfaisante de cet appui implique la mise en œuvre de programmes de modernisation et de réformes institutionnelles, économiques et financières dont la mise en œuvre satisfaisante du Plan de réforme de la gestion des finances publiques au Mali (PREM) 2017-2021.



Dans le cadre de leurs appuis au développement, certains Partenaires Techniques et Financiers (PTF) dont l'Union Européenne (UE) ont convenu avec le Gouvernement de la République du Mali de mettre en œuvre une démarche commune en matière d'Appui Budgétaire Général (ABG) pour renforcer l'harmonisation et l'alignement des aides extérieures dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre

la pauvreté. C'est dans ce cadre qu'ils ont élaboré et signé un premier Arrangement-cadre en date du 29 mars 2006 relatif aux appuis budgétaires, reconduit dans le second Arrangement-cadre, signé le 09 juillet 2010.

Il est utile de préciser aussi que parmi les dix (10) PTF qui ont signé l'Arrangement spécifique relatif à l'Appui Budgétaire Général en faveur du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR 2012-2017), figure l'UE. A noter qu'après la crise socio-politique de 2012 qu'a connue notre pays, ce nombre a fortement baissé. Ainsi, en 2020, seulement quatre (04) PTF à savoir : la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Mondiale, l'UE et le Fonds Monétaire International (FMI) pratiquent l'ABG en faveur du Mali.

L'Union Européenne (UE) est un partenaire stratégique pour l'accompagnement du Mali dans sa lutte contre la pauvreté et la consolidation de l'Etat. Sur le plan financier, elle est le 3ème Partenaire après la Banque mondiale et les USA en termes de volume décaissé en 2018. A titre d'exemple, en 2018, l'UE a mobilisé 94,927 milliards de FCFA sur 869,475 milliards, soit 10,2% de l'Aide publique au développement. (Source : Cadre de ressources à moyen terme). En 2020, elle compte mobiliser plus de 76 milliards de FCFA.

Les instruments d'acheminement des appuis de l'UE dans notre pays sont : l'Appui projet dans le budget d'Etat, l'Appui projet hors budget d'Etat et l'Appui Budgétaire Général. L'ABG est une forme d'aide au Gouvernement qui ne cible pas des projets ou des dépenses spécifiques. Il est décaissé par le biais du système de gestion financière propre du Gouvernement. C'est l'instrument le plus aligné sur nos procédures, conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

S'agissant spécifiquement de l'instrument ABG de l'UE, le 11^{ème} Fonds européen de développement (FED) appuie le Mali à travers le Programme indicatif national (PIN) 2014-2020. L'une des composantes phares de ce Programme

indicatif est le Contrat d'appui à la réforme de l'Etat et à la consolidation de l'Etat (SBC III 2018-2020), objet de la Convention de financement n°ML/FED/040-072 pour un montant global de 170 millions d'Euro, soit 111,521 milliards de FCFA.

En plus de SBC III, l'UE a signé avec le Gouvernement de la République du Mali une autre convention de financement d'appui budgétaire : le Contrat de Réforme Sectorielle, Sécurité Alimentaire, Nutritionnelle et l'Agriculture Durable (CRS-SANAD) 2018-2021. Son coût est de 80 millions d'Euro, soit 52,476 milliards de FCFA. Les décaissements des tranches annuelles (fixes et variables) de ces deux programmes d'appui budgétaire sont conditionnés à la réalisation de certaines mesures (déclencheurs) définies dans les conventions.

Pour rappel, les dispositions générales suivantes sont prévues pour le décaissement des tranches fixes des deux appuis budgétaires sus-visés :

- progrès satisfaisants dans la mise en œuvre du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (une attention particulière est accordée à la mise en œuvre de la stratégie de développement des régions du Nord, à la mise en place du Fonds de développement durable -FDD et du Plan National d'Investissement dans le Secteur Agricole -PNISA) ;
- mise en œuvre d'une politique macroéconomique crédible axée sur la stabilité ;
- progrès satisfaisants dans la mise en œuvre du PREM ;
- progrès satisfaisants en ce qui concerne la mise à la disposition du public, en temps utile, d'informations budgétaires exhaustives et fiables.

Au titre de ses deux programmes (SBC III et SANAD), l'UE a décaissé au profit du Trésor public 25,898 milliards de FCFA en 2018 et 45,786 milliards de FCFA en 2019.

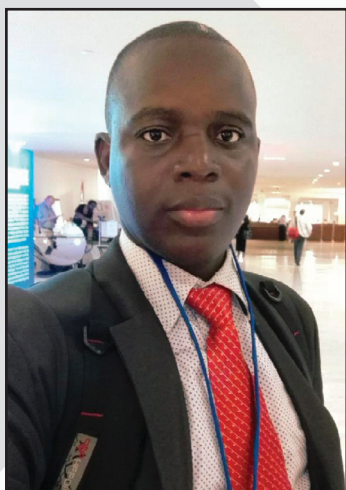
En 2020, dans le cadre de ses appuis aux initiatives du Gouvernement malien pour lutter contre la COVID 19, l'UE a décaissé par anticipation (juin 2020) la tranche fixe de ses appuis budgétaires qui s'élève à 33 millions d'Euro, soit 21,646 milliards de FCFA. Il est utile de noter que toutes les contributions de l'Union européenne au Mali sont des dons.

En définitive, des progrès significatifs ont été enregistrés au niveau de la mise en œuvre globale des réformes de la Gestion des Finances Publiques (GFP) à travers les appuis budgétaires de l'UE. Ces progrès s'apprécient surtout à l'aune du dialogue instauré sur les politiques publiques liées aux conditions générales (critères GFP en particulier) ainsi que sur les indicateurs des tranches variables.

Mme Sy Fadimata Tapo
Présidente du Secrétariat à
l'Harmonisation de l'Aide (SHA)

DIRECTION GENERALE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (DGCT) : L'amélioration de la mobilisation des ressources et la gestion transparente des Collectivités territoriales (CT)

La Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT) a entrepris un certain nombre d'initiatives tendant à doter les Collectivités territoriales (CT) d'un logiciel de gestion comptable et financière afin d'améliorer la mobilisation des ressources et la gestion transparente de celles-ci.



En effet, pour réussir le processus de la décentralisation, le Gouvernement a adopté le Document cadre de Politique Nationale de la Décentralisation (DCPND) qui fixe les orientations, les axes et les stratégies de mise en œuvre de cette ambitieuse politique de responsabilisation des populations dans la gestion des affaires locales.

La décentralisation a permis d'enregistrer des acquis très importants en matière de fourniture des services sociaux de base aux populations. Cependant, certaines difficultés de natures diverses persistent notamment, la non-maîtrise de l'assiette fiscale due aux méthodes empiriques utilisées, l'absence de plan de trésorerie, l'inexistence d'outils de gestion dans la plupart des CT.

Pour pallier ces difficultés, la DGCT a entrepris un certain nombre d'initiatives tendant à doter les CT d'un logiciel de gestion comptable et financière afin d'améliorer la mobilisation et la gestion transparente des ressources. Cet outil de gestion devrait permettre aux Collectivités territoriales (CT) de :

- automatiser la chaîne d'élaboration et d'exécution des budgets des CT ;
- améliorer substantiellement la mobilisation des ressources des CT ;
- assurer une traçabilité des ressources des CT ;
- faciliter l'interfaçage avec le logiciel utilisé par les services du Trésor appelé COLLOC ;
- centraliser les données budgétaires et comptables des CT à la DGCT ;
- promouvoir l'entreprenariat national.

Ainsi, parmi les logiciels présentés et utilisés par les CT, le logiciel dénommé Ressources des Collectivités décentralisées (ReCoDe) a été retenu et est de nos jours déployé dans 405 Communes, une opération qui se poursuit dans 220 autres Communes. Pour les besoins de centralisation des données budgétaires et comptables des CT, un serveur a été installé à la DGCT.

Le processus d'informatisation de la gestion des CT a bénéficié de l'accompagnement du Plan de Réforme de la gestion des finances publiques au Mali (PREM) 2017-2021 à travers l'appui financier du Programme d'Appui à l'Amélioration des Finances Publiques du Mali (PAAMEFIP). Il est prévu à cet effet, le déploiement du logiciel ReCoDe dans quinze (15) Communes. Cet appui contribuera à parachever le déploiement du logiciel dans la Région de Kayes pour les quatre (04) Communes restantes et à faire bénéficier le logiciel à onze (11) Communes de la Région de Koulikoro.

L'installation du logiciel ReCoDe a permis d'améliorer substantiellement la gestion budgétaire et comptable des Communes bénéficiaires et d'assurer la traçabilité des dépenses effectuées par les Communes. En outre, il a permis aux Communes de disposer d'une assiette fiscale fiable par le recensement et l'informatisation de la matière imposable. Le déploiement du logiciel est accompagné d'une série de formations des utilisateurs (élus et fonctionnaires des CT) des Communes bénéficiaires. Ce logiciel s'adapte aux dispositions législatives et réglementaires de la gestion budgétaire et comptable des CT.

Bourama DIARRA

*Le Sous-Directeur Finances Locales
Membre du Corps préfectoral*

ACTIONS DE MISE EN ŒUVRE DU PREM

Actualités réforme GFP : Evaluation Finale de la mise en œuvre du PREM 2017-2021 et élaboration d'un nouveau programme de réformes des finances publiques pour la période 2022-2026

Dans le cadre de la poursuite de l'amélioration de la gestion des finances publiques, le Gouvernement du Mali avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers continue de mettre en œuvre le Plan de Réforme de la Gestion des Finances Publiques au Mali (PREM) 2017-2021.

Faut-il préciser que le PREM qui s'inscrit dans la dynamique de pérennisation des résultats engrangés suivant les deux premières générations de Plan de réforme, est sensé couvrir la période allant de 2017 à 2021 pour parvenir à l'atteinte de son effet ultime fondé sur « l'optimisation de l'espace budgétaire afin d'exécuter de manière transparente et efficace les dépenses publiques en vue de l'atteinte des objectifs de croissance et de développement durable ». Il a été élaboré sur la base d'une approche participative et inclusive tout en intégrant les principes de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR).

La mise en œuvre du PREM à partir du 1er janvier 2017 s'est effectuée suivant une stratégie fondée sur l'atteinte de ses cinq (05) effets stratégiques en vue d'apporter les changements structurels nécessaires à la bonne gestion des finances publiques au Mali à l'horizon 2021.

Dans ce cadre, le PREM est doté d'un cadre de suivi-évaluation qui repose notamment sur (i) le suivi exécuté par son Comité Technique, (ii) deux évaluations externes à

savoir, une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale et enfin (iii) l'évaluation de la performance de la gestion des finances publiques sur la base du PEFA.

L'évaluation à mi-parcours du PREM a été réalisée en 2019 par une équipe de consultants et les résultats de cette évaluation ont permis de porter une appréciation satisfaisante sur la mise en œuvre du PREM durant la période 2017-2018 assortie de recommandations pertinentes.

Dans la perspective de pérenniser les acquis engrangés depuis près d'une dizaine d'années de mise en œuvre des réformes en matière de gestion des finances publiques et d'alimenter le dialogue entre le gouvernement du Mali et ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF) sur les enjeux des finances publiques, le gouvernement a décidé, sur la base des enseignements tirés des éléments contextuels nationaux et des orientations sous régionales et internationales d'évaluer la mise en œuvre du PREM 2017-2021 et d'élaborer un nouveau programme de réformes de la gestion des finances publiques qui couvrira la période 2022-2026.

A cet effet, le Ministère de l'Economie et des Finances à travers la CARFIP, avec l'appui de la Banque Mondiale, a entamé le processus d'évaluation finale de la mise en œuvre du PREM 2017-2021 et d'élaboration du nouveau programme de réforme GFP sur la période 2020-20206.

Ce processus adapté au contexte de la Covid-19 se fait par vidéo-conférence entre l'équipe d'experts retenue par la Banque Mondiale, la CARFIP et les structures opérationnelles du PREM suivant un calendrier établi à cet effet.



CELLULE D'APPUI À LA RÉFORME
DES FINANCES PUBLIQUES

Ministère de l'Economie et des Finances

LA REFORME SUR LA TOILE
www.carfip.finances.gouv.ml
Contact : contact@carfip.finances.gouv.ml

LE PREM
2017 - 2021

EN UN
CLIC



Immeuble de l'Inspection des Finances, 3^{ème} étage, Hamdallaye ACI 2000 Bamako
BPE : 1862 Mali • Tél. 223 20 23 09 01 • Fax +223 20 23 46 54

**www.carfip.finances.gouv.ml • www.finances.gouv.ml • www.cssc.gouv.ml
www.cnscmali.org • www.armds.gouv.ml et www.tresor.gouv.ml.**

Contact : contact@carfip.finances.gouv.ml